



peut -on refuser un avoir sur réparation ratée

Par **damesme**, le **20/08/2022** à **08:08**

J'ai réglé la facture de réparation d'une pompe de piscine qui fuyait .Elle a continué à fuir après deux autres tentatives de réparation. J'ai fait jouer l'article 1231-1 du code de la consommation sur l'obligation de résultats.Au bout d'un an l'entreprise m'adresse un avoir de mon règlement prétextant qu'elle ne fait pas de remboursement. Puis je refuser et exiger des especes ou chèque?

Par **Marck.ESP**, le **20/08/2022** à **08:17**

BONJOUR (politesse demandée par les CGU).

Au vu de cet article:

Le remboursement peut-être exigé si le produit est défectueux et doit être remplacé.

S'il a été réparé, c'est différent car cet avoir représenterait plutôt un geste commercial.

Par **damesme**, le **20/08/2022** à **10:29**

Bonjour

Merci de votre réponse.Le réparateur a failli à son obligation de rendre la pompe réparée et sur la menace d'un procès a préféré opter pour un avoir au bout d'un an d'échange de courriers. Le code civil protège le consommateur.Je ne trouve pas sur internet de réponse à mon problème en l'absence de mon conseiller.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **20/08/2022** à **10:52**

Bonjour,

Signalez ce litige à la DGCCRF.

<https://signal.conso.gouv.fr/>